

Retour du congrès Abf 2025 à Montreuil “Bibliothèques et esprit critique”

Nous vous proposons ici un retour des conférences et ateliers suivis par 6 membres du groupe régional Languedoc-Roussillon. Nous avons fait au mieux pour que nos prises de notes soient le plus claires possible et vous permettent de prendre connaissance des éléments qui vous intéressent.

Ces notes sont surtout notre support pour partager avec les personnes présentes à la journée “Retour du congrès” organisée le jeudi 03 juillet à la médiathèque Montaigne de Frontignan.

Tout le programme, les captations du congrès sont sur [le site web de l'Abf](#).



Table des matières

Médiation, débat	3
Cultiver l'esprit critique au-delà de l'EMI : quelles activités pour l'aiguiser ?	3
La bataille de l'IA	5
Que peut apporter la bibliothèque pour le débat entre citoyen-ne-s ?	6
Collections, accès aux savoirs	8
Des sciences aux pseudosciences, quels critères de choix ?	8
Quel pluralisme pour parler de la crise environnementale ?	10
L'accès libre et gratuit à l'information, un ingrédient indispensable pour développer l'esprit critique	12
À quoi jouons-nous ? Pourquoi jouons-nous ?	13
Atelier d'Arpentage	15
Déontologie, neutralité et engagement	16
Bibliothécaire, un métier militant ? La déontologie professionnelle sous pression..	16
Neutralité du fonctionnaire cadre légal à l'épreuve de la réalité du terrain	20
Le positionnement du bibliothécaire entre neutralité et engagement	22
Retour sur les conférences plénières, les visites, le salon pro, les impressions de ce qu'est le congrès	23
Conférence inaugurale, mercredi 11	23
Conférence avec Amanda Jones, jeudi 12	25
Conférence de clôture, vendredi 13	27
Les visites de bibliothèque	28
Bibliothèque Paul Eluard à Montreuil	28
Bibliothèque d'Objets de Montreuil (BOM)	29
Bibliothèques James Baldwin	29
Bibliothèque du centre culturel Irlandais	30
Les extras du salon	31
EMI	32
Éducation aux Médias et à l'Information : comment bien travailler avec les CDI et les professeur-e-s documentalistes ?	32
Les bibliothèques de Montreuil, des lieux d'apprentissage du débat contradictoire : le projet ado « Et moi qu'est-ce que j'en pense ? »	34
Esprit critique, es-tu là ?	37
Se former pour (mieux) accompagner la parentalité numérique	38

Médiation, débat

Cultiver l'esprit critique au-delà de l'emi : quelles activités pour l'aiguiser ?

Animé par Christophe Evans, directeur du département des publics, chef de service Etudes et recherches, BPI, Arno Bertina, écrivain, conseiller littéraire du festival Hors Limites, Sabrina Benhamouche, responsable des partenariats, Citoyenneté Jeunesse, Fanny Bourrillon, philosophe, fondatrice des ateliers Philomoos, Marie-Pierre Rassat, chargée de l'action culturelle, BM de Bordeaux.

L'intérêt de cette table de discussion résidait dans la diversité des publics ciblés et des projets présentés

- Projet de la BM de Bordeaux : arpentage (outil de l'éducation populaire) en partenariat avec association
 - choix d'un auteur à faire venir en bibliothèque
 - découper le livre en autant de partie que de personnes qui vont participer au projet
 - chacun lit sa partie et prend des notes
 - temps de retour
 - restitution et débats + trouver les questions à poser à l'auteur lors de sa venue
 - le jour de la rencontre : dans le hall de la bibliothèque, 30 min avant la rencontre, organiser un débat mouvant avec toutes les personnes présentes : dynamiser l'entrée en conférence + donner envie à d'autres personnes de venir
 - la rencontre est la cerise sur le projet

=> permettre de développer des compétences : donner son avis, argumenter, recueillir la parole de l'autre

Ressources : l'arpentage c'est quoi : [une fiche pratique de la BPI](#) / Un retour sur le site des BM de Bordeaux autour de [leur projet Parlons](#) !

- Intervention de l'écrivain
 - Fierté de l'esprit critique « à la française » : utile de l'interroger, face à d'autres parcours de vie
 - Package qui ne peut être imposé aux autres : ne pas présupposer que notre position est supérieure et accepter que chacun a une dimension critique même si la situation de l'autre paraît moins fertile => accepter et même encourager à ce que l'autre ne soit pas d'accord avec nous
 - Réinterroger le pouvoir : la démocratie c'est se frotter aux autres et laisser la possibilité de la crise = réussir à nommer les choses et accepter la discorde
- Intervention de Sabrina Benamouche
 - Présentation de l'association [Citoyenneté jeunesse](#) : créée en 1989, implantée et initiée par le département de la Seine-Saint-Denis. Son objectif : faire grandir l'esprit critique chez les jeunes pour les aider à devenir pleinement citoyen en les mettant en

contact avec les pratiques artistiques, les cultures et la pratique du débat. 6 chargés de projets/médiateurs. Associés de l'idée à l'évaluation de l'action. Une centaine de projets dont 50% en milieu scolaire (publics SEGPA, ULIS, CLIS, primo-arrivants...). Chaque projet se construit avec une thématique qui permet d'aborder un questionnement avec les jeunes. Et ensuite on s'adosse effectivement à l'EAC. Donc faire, pratiquer, voir, fréquenter les œuvres. Et bien sûr débattre avec l'apport des sciences humaines.

- Présentation du dispositif "Oeuvres en résidence" en partenariat avec la collection départementale d'art contemporain qui n'a pas de lieu pour exposer mais dispose d'un fond d'environ 2500 œuvres (depuis 5 ans). L'objectif de sortir ces œuvres et de les mettre en proximité des habitants et des habitantes. 4 à 5 projets par an. Chaque projet permet aux élèves de passer 20 heures soit avec un curateur ou une curatrice dans un geste de commissariat d'exposition, soit avec un ou une artiste dans un geste de production d'œuvres. Toujours en fonction d'un corpus d'œuvres présélectionnées par le curateur/trice ou l'artiste. L'objectif étant de créer une exposition qui doit trouver un toit (souvent des médiathèques)
- Focus sur le projet mené cette année à la médiathèque de Montfermeil avec une classe de cinquième du collège Jean Jaurès et le commissaire d'exposition Henri Guette. Exploration littéraire du geste de curation : il a proposé d'apprendre à observer /décrypter les œuvres sélectionnées à travers des ateliers d'écriture pour créer une exposition mêlant arts visuels et fictions. Pour les conseils d'écriture, Henri Guette s'est inspiré des jeux vidéo : soit travailler à partir de l'image, soit travailler entre les images, soit travailler à ce que l'agencement des images crée l'histoire.
- Lien entre les projets "Œuvres en résidence" et Éducation artistique et culturelle (EAC)
 - 1 Interroger le monde et s'y situer :
 - L'art contemporain questionne les normes sociales, esthétiques et culturelles.
 - Il ouvre à une lecture critique de notre environnement
 - 2 Construire un regard personnel
 - Choisir, articuler et débattre autour d'un corpus d'œuvres, c'est apprendre à formuler et justifier un point de vue.
 - 3 Prendre conscience de ses biais
 - L'expérience artistique permet de confronter ses représentations, de travailler sur les stéréotypes, la mémoire collective et les récits dominants.
 - 4 Expérimenter la pluralité sans hiérarchie
 - Le débat esthétique ouvre à la complexité et à la légitimité de points de vue divers.
 - 5 Devenir acteur culturel
 - En co-construisant des expositions ou des œuvres, les élèves ne sont plus simplement des spectateurs mais créateurs de sens.

- Intervention de Fanny Bourrillon :
 - Professeur de Philosophie et fondatrice de l'association Philomoos qui a pour but de promouvoir et démocratiser l'accès à la philosophie dès le plus jeune âge (Grande section de Maternelle) jusqu'à un public d'EHPAD. Ateliers de philosophie et de création pour enfants et adolescents : réfléchir à partir d'un problème philosophique et créer un objet ensemble. Interventions à la BPI, au Musée du Louvre, au Musée Rodin, à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Fréquentation des œuvres pour apprendre à regarder et développer son discernement. Privilégier des questions en lien avec l'actualité. Passage d'une question à un problème.
 - Ateliers philosophiques ≠ cours de philosophie ≠ Conférence de philosophie : ce sont des moments de dialogue. Disposition en cercle pour abolir la hiérarchie. Il est possible de partir d'une question ou de procéder à une cueillette des questions (partir d'une discussion d'où vont émerger des questions et une question sera choisie). Une cinquantaine de thématiques philosophiques existent depuis 8 ans que ces ateliers existent. Ateliers durant de deux à trois heures le plus souvent.
 - . Formation à l'esprit critique nourrie par la pratique des arts. La philosophie et les arts sont associés afin de ne pas se limiter à une simple discussion. Garder une trace ou permettre à celles et ceux qui n'avaient pas parlé, pas seulement, mais aussi, de prendre la parole, d'une autre manière. 1h15 pour la discussion le reste pour activité Créative. Proposition graphique d'Angie Gadea.

La bataille de l'IA

Animé par Alice Bernard, formatrice et animatrice Champs numériques, intervenant également pour la souris grise.

Durée normale 2 H (ramenées à 1h30).

Cet atelier ludique et collaboratif propose de développer son esprit critique et d'explorer les grands enjeux de l'intelligence artificielle générative à travers un jeu de cartes conçu par les associations Latitudes et Data for Good.

Il est pensé pour générer la discussion par petits groupes de 5 personnes, une bonne manière de créer du lien entre participants et participantes.

Mouvement tech for good numérique engagé et responsable.

Jeu de *La bataille de l'IA* basé sur le livre blanc de Data for good *Les grands défis de l'IA générative*.

Trois temps forts ont rythmé cette expérience de réflexion collective :

1-Introduction

Découverte de faits marquants de l'IA : d'un côté le fait marquant et de l'autre la date et l'explication. Se placer sur une frise chronologique humaine. Possibilité d'avoir plusieurs cartes suivant le nombre de participants.

2- Débats sur les enjeux : creuser les enjeux du numérique et se mettre en action

Carte enjeux (5 thématiques : Environnement, Société, Biais, Créativité, Fiabilité)

3- Scénarios prospectifs (Mini jeu de rôles / dilemme sur l'IA)

Pour devenir animateur deux solutions possibles :

- Rejoindre une session collective (3 sessions par an : octobre, février et juin une quinzaine d'heures)
- Autoformation avec un kit de formation pour avancer à son rythme, mais sans l'accompagnement Latitudes.

NB : la participation à deux sessions collectives en ligne reste obligatoire pour valider le parcours de formation (1h30 pour découvrir l'atelier + 1h30 pour valider ses compétences).

Plus d'informations sur :

<https://app.latitudes.cc/bataille-ia-anim/>

<https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/la-bataille-de-l-ia>

Que peut apporter la bibliothèque pour le débat entre citoyen·ne·s ?

Animé par Malik Diallo, directeur des bibliothèques municipales et des Champs Libres, Rennes Métropole, Phanie Bluteau, directrice du réseau des médiathèques Luberon Monts de Vaucluse

Les bibliothèques ont de nombreux atouts pour être un lieu de construction du débat citoyen : elles peuvent proposer pour cela des temps, des lieux, des méthodes ; des contenus, des occasions. Pourtant elles se heurtent souvent à des freins : des sujets jugés trop polémiques qui ne sont pas abordés, des compétences en animation de débats contradictoires qui peuvent manquer. Comment confier à une bibliothèque cette fonction sociétale ? Avec quelles priorités, quels outils, quels moyens ?

Avant d'entrer dans le sujet, quelques remarques préliminaires ont été faites.

Définition : Le débat est entendu comme un ensemble de discours sur un sujet précis, annoncé à l'avance, auquel participent des personnes ayant des points de vue divergents. Son objectif n'est pas de trancher, mais de créer un espace de rencontre dans un cadre de confiance.

La bibliothèque a un rôle citoyen à jouer dans la construction du débat public

I/ Les atouts des bibliothèques pour organiser des débats

Les bibliothèques présentent de nombreux avantages pour devenir des lieux de débat citoyen

- Accès à une information vérifiée et pluraliste
- Lieu de rencontre de tous les publics

- Plasticité spatiale : capacité à accueillir des formats variés (petits groupes, auditoriums). Vrai pour les grandes bibliothèques cependant
- Capacité à mobiliser les arts pour introduire de la pensée
- Présence du numérique pour élargir les formats (visioconférences, rediffusion, etc.)
- Services existants propices aux échanges : clubs de lecture, ateliers, événements culturels, etc.

II/ Les obstacles et les conditions pour organiser un débat en bibliothèque

Malgré ces atouts, plusieurs freins ont été identifiés :

- Autocensure des bibliothécaires : liée à la crainte de réactions des usagers ou des élus
- Manque de formation du personnel à la gestion des désaccords, à la modération, à la posture, à maintenir un flux, aux biais cognitifs.
- Méconnaissance des outils juridiques
- Manque de moyens humains et logistiques (temps de préparation conséquent)
- Pression sur la programmation culturelle : il est parfois attendu que les sujets proposés soient « consensuels ». Cf « de bon ton » pour le réseau des médiathèques de Lubéron-Vaucluse)

III/ Les conditions pour organiser un débat en bibliothèque

- Nécessité d'outils de sélection des intervenants (sérieux, publications, expérience)
- Nécessite de formation des bibliothécaires à l'éducation populaire, notamment à l'arpentage (lecture collective d'un texte pour en faciliter l'appropriation)
- Importance d'anticiper les débats sensibles (rédiger une note d'opportunité, consulter les élus en amont)

IV/ Le cadre juridique du débat en bibliothèque

Nécessité d'être irréprochable sur l'Etat de droit. Tout ce qui respecte le cadre légal peut être accueilli. Dans ce cadre légal :

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (principe de liberté d'expression)
- Loi de 1881 sur la liberté de la presse
- Lois contre le racisme, l'homophobie et les discriminations
- Loi de 2016 sur la liberté de création (qui distingue création et discours direct)
- Liberté académique (garantie de la liberté de recherche)

Le seul vrai obstacle légal est la notion de trouble à l'ordre public.

V / Recommandations concrètes pour organiser un débat

- Ne pas se censurer a priori sur le choix des thématiques
- En cas de dérapage hors cadre légal : possibilité de porter plainte
- Contextualiser la programmation (lieu, public visé, l'intervenant.e)
- Situer les propos dans un cadre de réflexion, avertir sur les âges recommandés
- Affirmer la neutralité de l'établissement : ne pas être identifié comme "de droite" ou "de gauche"

- Valoriser l'intelligence du public, défendre un véritable pluralisme
- Utiliser des dispositifs subtils : éviter les titres provocateurs ou polarisants

Exemple concret : Conférence sur l'islam à Nîmes, animée par Steven Duarte, habitué aux échanges sur des sujets sensibles. Programmée un mardi soir, moment plus calme qu'un samedi. Des questions très techniques.

Pour aller plus loin:

- Association et éditions Light Motiv
- Pratiquer l'éthique du débat, Jean-Claude DEVEZE. Ouvrage qui propose une méthode permettant de réguler les confrontations d'idées, de dépasser les malentendus et de favoriser des discernements collectifs
- L'Esprit critique, Isabelle BAUTHIAN éditions Delcourt

Collections, accès aux savoirs

Des sciences aux pseudosciences, quels critères de choix ?

Animé par Hélène Beunon, Gérard Briand, Claire Gaudois, Jean-François Jacques, Dominique Lahary, membres du comité d'éthique de l'Abf et Xavier Galaup, membre de la commission Advocacy de l'Abf.

Atelier en 2 temps : un temps de sélection et un temps d'enquête en mode world café

I/ Phase de sélection

4 tables, chacune représentant une couleur de carte (Pique, Trèfle, Cœur, Carreau), chaque participant tire une carte en émargeant à l'entrée et se répartit selon la couleur tirée.

2 rôles :

- Carte chiffres : acteur de l'atelier (s'assoie)
- Carte figures ou as : observateur de l'atelier avec consignes secrètes (reste debout)

On apprendra plus tard que les personnes assises seront les acquéreurs et celles debout les observateurs de cette première phase de l'atelier.

Claire Gaudois introduit le propos de l'atelier, pas de « bonne » réponse, on cherche quels sont les indicateurs de sélection du document proposé pour un fonds de bibliothèque publique. L'intérêt consiste dans la démarche, pas dans le résultat. Objectif de l'atelier : réfléchir ensemble à la posture professionnelle des bibliothécaires par rapport à leur rôle dans la médiation de la culture scientifique auprès des usagers.

Démarrage du travail en groupe, chaque table a 1 thème à traiter, 3 livres par thème, 20mn pour les analyser. Voici les thèmes proposés : l'homéopathie, la santé, les changements climatiques, et la biodynamie.

Consignes :

- Les acteurs analysent chaque document et en tirent les points + et - pour décider d'acquérir ou non le document.
- Les observateurs cherchent à définir les critères de choix utilisés et les cheminements des acteurs pour y arriver

Cet exercice de choix de livres est uniquement concentré sur le thème de l'atelier (sciences et pseudosciences) sans faire intervenir d'autres critères habituels en matière d'acquisitions.

Énoncé des consignes pour les acquéreurs et les observateurs et distribution des fiches aux acquéreurs et observateurs :

- Par groupes d'une dizaine de personnes : exercice de sélection (20 minutes).

Fiche à remplir. 1 rapporteur par table.

Nous avons plusieurs ouvrages différents à disposition.

- Est-ce que l'on achèterait les documents proposés : oui/non/pourquoi

Exemples de critères : fiabilité de la maison d'édition, auteurs controversés ou non, prix, ouvrage de vulgarisation ou plus scientifique, essai avec point de vue sociologique, politique, scientifique, bibliographie etc.

- Rôle d'observateurs : intervenir en questionnant les acquéreurs au bout de 5 minutes pour les aiguiller et les pousser dans leurs réflexions, les choix qu'ils souhaitent faire et les propositions d'outils ou de règles. Repérer les représentations, les préjugés, les biais pouvant orienter la discussion et les interroger.

Mise en commun (20 minutes environ)

II/ Phase d'enquête en mode world café : la bibliothèque comme lieu de confiance

On change de groupe mais on a toujours 4 tables.

Travail sur les concepts et usages de politique documentaire à mettre en place sous forme de world café : chaque table répond à une question sur un paperboard, puis le papier change de table. Au final, chacun aura répondu aux 4 questions avec synthèse en direct sur le même papier. Les quatre questions étaient les suivantes :

- Quels outils mettre en place pour objectiver les choix en matière scientifique ?
- Comment partager la poldoc en équipe ?
- Comment assurer la transparence des choix de la bibliothèque ?
- Quelle place donner aux usagers dans la détermination des choix de poldoc ?

Déroulé : constitution des groupes (20 minutes environ), enquête proprement dite à partir des questions ci-dessus (20 minutes environ), synthèse par groupe (5 minutes), restitution (1 minute par groupe)

Conclusion de l'atelier.

Rappel final du comité d'éthique

Selon l'article 15 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui fait partie de notre Constitution, « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Appliqué aux acquisitions, ce principe nous conduit à rendre publics nos critères de choix et de refus.

Aucun individu n'a les moyens de s'assurer seul de la vérité, de la fiabilité d'une information ou d'une thèse. L'esprit critique consiste donc à savoir choisir des tiers de confiance.

En tant que bibliothécaires, nous ne pouvons prétendre être directement des tiers de confiance mais pouvons-nous assurer le public de nos efforts pour y avoir recours autant que possible.

Pour un compte-rendu plus détaillé si cela vous intéresse, nous vous invitons à envoyer un mail à [abf.languedoc.roussillon AT gmail.com](mailto:abf.languedoc.roussillon@gmail.com)

Mémoire d'étude Diplôme de Conservateur ENSSIB / mars 2025

Proscrire ou prescrire ? Le cas des médecines alternatives en lecture publique.

Entre pluralisme, neutralité et lutte contre la désinformation/ Morgane RUSSEIL-SALVAN

[A retrouver en ligne sur le site de l'ENSSIB.](#)

“Pseudoscience : Raisonnement qui prend l'apparence de la science sans en respecter les principes.”(Le Robert)

Article d'ActuaLitté sur « Pseudo-sciences en bibliothèques : le syndicat Sud appelle à la vigilance » [à consulter](#)

Quel pluralisme pour parler de la crise environnementale ?

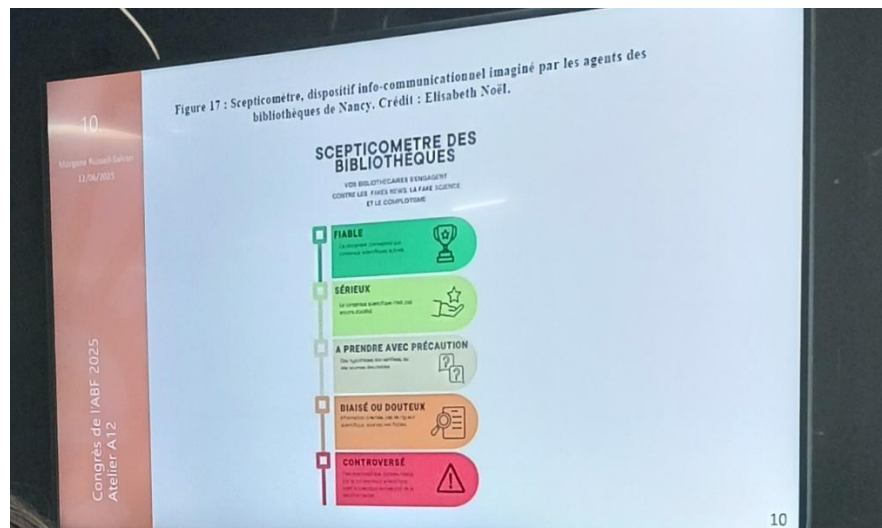
Animé par Raphaëlle Billy, Perrine Chavanat, Victor Réveillon, Ariane Wahl, élèves conservateur-trices des bib territoriales INET, Catherine Oualian, responsable de la formation professionnelle au sein de l'école de la médiation à Universciences et Morgane Russeil-Salvan, élève conservatrice d'état ENSSIB

- A) Présentation du mémoire ENSSIB : [Proscrire ou prescrire ? Le cas des médecines alternatives en lecture publique. Entre pluralisme, neutralité et lutte contre la désinformation](#) de Morgane Russeil-Salvan, élève conservatrice d'état ENSSIB ([A retrouver en ligne](#))

Les professionnels des bibs ont le respect du pluralisme et une culture pro orientée vers la fiabilité de l'information :

- Politique documentaire :
 - Classification et classement : les 600 sont les sciences = où mettre les pseudo-sciences ?

- Valorisation : avoir des titres mais ne pas vraiment les valoriser : contourner le questionnement
- Aucune médiation autour de ces questions
- Inventer de nouveaux dispositifs ?
 - Faire un autre choix de classement et une signalétique spécifique
 - Utiliser le Septicomètre mis en place par la BM de Nancy
Fiable, sérieux, à prendre avec précaution, biaisé ou douteux, controversé
 - Se reporter au code de déontologie des bibliothécaires



B) Travail en groupe avec des notices de documentaires sur le climat, débat pour savoir si on les achète ou pas et pourquoi

Il en ressort que nous ne sommes évidemment pas d'accord, même si nous avons les mêmes réflexes de vérifier l'auteur (bio et compétences), l'éditeur, l'approche du sujet. Nous nous posons toujours la question de l'endroit où sera classé le livre dans nos collections et l'approche du sujet. Ainsi "Pour une écologie de droite" peut avoir sa place : pas de contre vérité sur les problèmes climatiques mais propositions d'idées avec un point de vue donné pour résoudre la crise climatique.

C) Présentation de l'École de la médiation avec Universciences

- Importance de former les professionnels pour être en capacité d'exercer son esprit critique en médiation
- Être attentif aux lignes de tension :
 - bien-penser // tout relativiser
 - militantisme // illusion de neutralité
 - dogmatisme scientifique // instrumentalisation du doute
- Quelques conseils :
 - essayer d'être le plus transparent possible pour maintenir la confiance
 - expliciter les critères
 - rendre visible ce qui peut-être problématique ou incertains : fournir un outil de distanciation
 - rendre claire des spécificités liées à l'information scientifique
 - éviter les mauvais experts : ce qu'il dit de lui / ce qu'il dit écrire

- proposer un débat lorsqu'il y a tension

L'accès libre et gratuit à l'information, un ingrédient indispensable pour développer l'esprit critique

Animé par Lionel Dujol, chargé de la stratégie numérique à Valence Romans Agglo et Hortense Longequeue, responsable du service de la bibliothèque numérique et de l'ouverture des données culturelles à la BM de Lyon

- Accès à Internet : plus facile au fast-food qu'à la bib // ne pas se fâcher avec sa DSI et encourager le dialogue avec présentation des services et des enjeux pour les usagers
- Accès aux ressources numériques : déjà rien que le mot de "ressources" ça fait peur non ? / incompréhension des DRM et obligation de connexion : simplifier le parcours usager (dialogue avec les fournisseurs)
- Accès au domaine public : ce qui est public est public : ne pas en contraindre l'usage avec un accès réservé
- La transition numérique ne doit pas perdre la liberté d'apprendre et de se former

=> Présentation de la Charte Bib'Libre : outil de dialogue entre nous et la tutelle

[Retrouvez la Charte en ligne](#)

La BM de Lyon travaille sur l'ouverture de ses données culturelles // droits culturels

- Valoriser les collections avec des outils libres (licence Etalab, numérisation du fonds patrimonial, téléchargement des images en open source, enrichissement dans Wikipédia)
- Organisation d'un Editathon : rédaction d'article dans Wikipedia en lien avec le territoire, les collections en partenariat avec Wikimédiens La Caballe de la quenelle à Lyon
- Lingua libre / 1Lib 1Ref
- Présentation de la galaxie Wikimedia
- Contact Wikipedia dans l'Hérault : contact@montpellibre.fr

montpellier@wikimedia.fr contact@cabalherault.fr WikiPermanence/Montpellier

"Faire de la bibliothèque ce lieu du possible, du qualitatif plutôt que du quantitatif."

Comment être labellisé ? [Les critères de la Charte](#)

À quoi jouons-nous ? Pourquoi jouons-nous ?

Animé par Virginie Bazart et Vincent Bonnard, membres de la commission Jeux en bibliothèque de l'Abf, Antonin Mérieux, coordinateur technique de l'Association des ludothèques françaises, psychologue clinicien, Nathalie Roucous, maître de conférence, experte à l'Université de Sorbonne Paris Nord

La commission Jeux en bibliothèque était d'abord liée à l'entrée du jeu vidéo en médiathèque et s'est ouverte ensuite aux jeux de société et maintenant se pose la question de la place du jouet. La commission jeu observe les évolutions > le jeu de société est très présent contrairement au jouet. Le jeu c'est : jeu, jeu vidéo, jouet.

A l'ALF : 1/3 des adhérents sont des bibliothèques : > Accompagnement ou formation.

Qu'est ce qu'on appelle jeu ?

- Un support comme un autre de la bibliothèque
- Un outil pédagogique : le jeu sérieux (serious game)
- un loisir

Quand on pense "jeu" on pense surtout "enfant" et "pédagogie + éducation" : comme si c'était une ruse, un usage détourné par les adultes

Le *serious game* est destiné à cela : il vise l'apprentissage d'un contenu et est utilisable en formation par exemple.

- Comment conçoit t-on le jeu ?
 - Chaque classe sociale ne joue pas aux mêmes jeux : on a envie de développer et partager le jeu mais attention à ne pas induire une reproduction de nos propres attentes et pratiques : le jeu peut être excluant (exemple du lancer de dé)
 - Laisser le jeu pour le jeu, y compris pour l'enfant
 - On choisit de jouer : activité pour elle-même : loisir
- Vigilance sur la santé mentale des jeunes : pression sociale et scolaire, parfois dès la crèche : trop d'attente => éviter d'en mettre dans ce que doit être un moment de jeu
- Importance du choix de chacun vers le jeu souhaité
- Ce qui nous importe c'est ce que l'enfant va apprendre à la fin.
- Chez les adultes , un grand pas en avant avec les *serious game*, on dépasse la notion du jeu

- Historique des ludothèques :

USA 1929, Los Angeles, Toy library

France, 1967, Dijon

On met à disposition des supports de jeu et de jouets, sur la base du bénévolat, de faire de l'échange, de faire tourner les jouets et jeux.

Petit à petit on joue sur place, ce qui aujourd'hui est l'activité principale avant le prêt. Il a donc fallu s'occuper du jeu sur place, on ouvre à un public le plus large possible, comme à la bib, en accès libre mais avec un tiers pour accompagner et public différent selon l'emplacement du centre-ville ou quartier.

Initiative des agents qui le pratiquent ou dans leur expérience précédente.

On ne joue pas de la même manière à la ludo qu' à la maison, il faut du temps pour jouer.

Bib =/ ludo selon le profil

- En septembre 2025 : déclaration commune Abf // Alf pour la reconnaissance du jeu, son utilisation, son financement et la formation des professionnels
- Intégrer le jeu dans les projets d'établissements, pour ce qu'il est
- Faire cohabiter le jouer et le lire :
 - importance de la médiation préalable autour du jeu
 - gestion : plus facile de gérer un jouet qu'un jeu (recompter, vérifier)
 - question de la place (préconisation de 200m carré pour une ludothèque)
 - suivre l'évolution des supports et accorder une vraie place pour le jouet (jusqu'à 11-12 ans)
 - question de la posture : accompagnement de la pratique est indispensable, jouer n'est pas inné
 - Moins de place pour le jeu de société et plus pour le jeu de construction, la pratique du jeu n'est pas obligatoirement innée, chacun doit trouver sa place de joueur ou d'accompagnateur de joueur.
 - La formation : Cnfpt deux formations jeu en bibliothèques
 - Le jeu vidéo se pratique dans toutes les classes sociales mais pas le même jeu

Le jeu en termes de pratique :

Il faut l'intégrer dans la question du loisir, toute pratique peut devenir un jeu

On ne peut pas faire jouer quelqu'un. Autour du jeu on remet en place des temps de jeu libres. Il doit choisir d'aller vers le jeu qui l'intéresse.

Le jeu ce n'est pas que pour les adultes mais aussi pour l'enfant avec son expérience de vie. Notion très forte chez l'enfant >> éducation, formation, apprentissage :

En savoir plus sur la [commission Abf Jeux en bibliothèque](#)

En savoir plus sur [l'Association des ludothèques françaises](#)

-- en bib on est le reflet des pratiques de la société.

Atelier d'Arpentage

Idée de mutualiser l'intelligence

Moment de convivialité

Groupe de 10 personnes

Prévenir que ça dure longtemps de manière rigolote

Idée de livre :

- "Petit traité des émotifs" d'Illaria Gaspari marche bien car 1 chap = 1 émotion
On peut faire une entrée en matière en donnant aux participants un petit bout de papier avec les émotions
- Les livres de Mona Chollet
- Les livres de Baptiste Morizot (voir Médiathèque de Lodève)

Idée d'atelier : avant la venue d'un auteur, faire l'arpentage entre collègues puis avec le public

Arpentage de films ?

Déroulé

Entrée en matière = 30 min

Mise à mort du livre avec un cutter puis on donne à chaque participant un chapitre (attention vérifier la longueur du texte pour que ce soit équivalent et jouable dans l'heure impartie)

En introduction : brise-glace

ex : Pourquoi il souhaite arpenter ? pour son métier ? activité de militant ? pourquoi ce livre ?

Lecture silencieuse = 1h

Restitution = 1h30/2h

3 questions possibles :

- quelle est l'idée principale du passage
- donner une anecdote qui vous a marqué
- point de vue critique : êtes-vous d'accord ?

Déontologie, neutralité et engagement

Bibliothécaire, un métier militant ? La déontologie professionnelle sous pression..

Animé par Jean-Rémi François, membre de la commission PolDoc et du bureau national de l'Abf, Laurent Matos, vice-président d'Intermédia78 et directeur des bibliothèques du Chesnay-Roquencourt, membre de la commission PolDoc de l'Abf, Julien et Quentin, animateurs du podcast "Deux connards dans un bibliobus"

Conférence du mercredi 11 juin :

Introduction par Jean-Rémi François : les questions à aborder :

- Est-ce qu'on peut avoir un regard critique sur notre métier ?
- Nos valeurs sont-elles remises en question ?
- Tensions entre nos devoirs (d'obéissance, de loyauté, de réserve, de neutralité...) et nos valeurs personnelles qui peuvent être remises en question en fonction du contexte global ; cette session doit ouvrir le débat dans les équipes : mettre en marche l'intelligence collective.
- Ces tensions entre nos devoirs (d'obéissance, de loyauté, de réserve, de neutralité...) et nos valeurs personnelles par rapport aux choix politiques de nos autorités (Maires, prés. d'EPCI, etc., que l'on doit appliquer (devoir d'obéissance) mais qui contreviennent à nos valeurs personnelles et professionnelles.
- Tensions entre déontologie du fonctionnaire et celle du bibliothécaire :

Tensions entre la loi qui encourage le développement des services et les baisses de budget

Questions autour des pratiques managériales : peut-on être en désaccord avec son directeur ? ses collègues ? Avec ses agents ?

Déontologie du fonctionnaire par rapport au statut, mise à distance du jeu politique, qualité du service public on a la responsabilité du service public et de nos usagers à faire entendre.

Enjeux du service public : égalité, adaptabilité, continuité du service, mutabilité

=> on est parfois perdus et c'est normal

- Questions posées par la situation aux USA
 - Statut
 - Trumpisme

Nécessité de trouver des espaces de discussions et de controverses entre collègues. Si cela n'a pas lieu, on va vers du conflit sur les personnes. (cf. travail du psychologue du travail Yves Clot)

“2 connards dans un bibliobus” soulèvent ces questions discutées.

Voir aussi : Journée Midi Pyrénées “quand la politique s’en mêle” [reportage sur le site de l'ABF](#)

Avant le congrès, Julien et Quentin ont envoyé un questionnaire dont les résultats devraient être partagés bientôt.

Voici les questions :

De quelle manière diriez-vous que vos valeurs personnelles se manifestent dans votre travail au quotidien ?

Vous êtes-vous déjà senti investi d'une mission qui dépasse le cadre strictement professionnel dans votre travail quotidien ? Si oui dans quelle circonstance ?

Vous êtes-vous déjà retrouvé dans une situation qui implique une contradiction entre vos valeurs personnelles et ce qui était attendu de vous dans votre travail ? Si oui, quelle était cette situation ?

Pensez-vous que le métier de bibliothécaire nécessite un engagement particulier ?
Quelles questions vous posez-vous à propos de ce rapport entre les valeurs (personnelles et professionnelles) et l'exercice d'un métier inscrit dans une réalité concrète (d'un territoire, avec une tutelle, des moyens...) ?

Quelle situation professionnelle constituerait un tel problème vis-à-vis de vos valeurs que vous pourriez désobéir ?

Et enfin : est-ce que vous avez des questions, des remarques, des idées sur cette grande thématique que vous voudriez poser pour qu'elles soient discutées lors du congrès ?

Réponses au questionnaire :

217 réponses au sondage : Majoritairement des titulaires / Majoritairement de “vieux” bibliothécaires (plus de 4 ans d'ancienneté dans la profession) / Les bibliothèques sont bien le reflet de la société d'aujourd'hui, avec les mêmes angoisses... / Méconnaissance de ce devoir de réserve. Parfois instrumentalisé par les élus, les tutelles administratives, DGS. / Équilibre entre encadrants et encadrés (un tiers, un tiers, un tiers).

Le questionnaire en amont de la table ronde a révélé, pour ceux ayant répondu, que majoritairement être bibliothécaire, c'est une profession de punks où beaucoup sont prêts à désobéir.

A la question : Pour quelles raisons pourrions-nous désobéir ? : Censure manifeste, interventions anormales des élus, pressions sur les communautés fragilisées, passe-sanitaire.

De façon générale, mauvaise compréhension du devoir de réserve. Faire la différence entre :

- le principe de neutralité. = en gros : pas de favoritisme, traiter chaque usager de la même façon. Ne pas manifester une opinion religieuse et politique sur le temps de travail uniquement, dans l'exercice de ses fonctions. Principe laïque de la neutralité de l'État (au sens large, incluant les collectivités territoriales et les établissements qui en dépendent) (possibilité d'être élu). Pas un rempart pour ne pas faire son métier.
- le devoir de réserve. Défini par la jurisprudence, et plus délicat. Ce que l'on demande à un fonctionnaire (et pas seulement aux bibliothécaires), c'est de doser sa liberté d'expression. Ce n'est pas une muselière : on peut être militant en dehors de son travail, on peut être élu, mais on ne doit pas critiquer publiquement son employeur, on ne doit pas nuire à l'image de son employeur et de sa collectivité.

Des guides des différents syndicats existent à ce sujet. Important de l'instruire au sein des équipes.

Julien et Quentin (De "les deux connards dans un bibliobus") développent une argumentation sur la question du fascisme (sic) Notre positionnement professionnel est basé sur la neutralité / pluralité ; ces concepts sont intéressants mais de + en + dévoyés par des forces politiques qui sont devenues très fortes. Ils évoquent :

Le paradoxe de la tolérance (Karl Popper, 1945)

- Concept : une société entièrement tolérante risque de se détruire elle-même si elle tolère sans limite l'intolérance.
- Enjeu pour les démocraties : Il ne s'agit pas de restreindre la liberté d'expression au sens large, mais de refuser une tolérance passive face à ceux qui cherchent à démanteler les fondements mêmes de la démocratie (égalité, droits humains, etc.).

La fenêtre d'Overton : comment les idées deviennent acceptables ?

- Joseph Overton (1960-2003), politologue. Il désigne la gamme des idées considérées comme acceptables dans l'espace public à un moment donné.
- Un mécanisme mouvant : Cette "fenêtre de discours" peut s'élargir ou se déplacer.
→ Exemple contemporain : la normalisation des idées de l'extrême droite (comme celles du Rassemblement National), rendues "acceptables" à force de répétition et de banalisation dans les médias. (Voir la série « La fièvre »).

Dans ce contexte, le rôle des bibliothécaires

- Être des acteurs citoyens, des fonctionnaires garant des lois de la République : Leur mission ne se limite pas à la médiation culturelle. Ils sont aussi garants des valeurs démocratiques dans l'espace public, en assurant la pluralité des idées, le respect des droits culturels (reconnus par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe), l'accès équitable à l'information pour tous.

- La pluralité ne signifie pas la relativité : Il ne s'agit pas de dire que *toutes les idées se valent*, surtout quand certaines remettent en question la dignité humaine.
→ Exemple : il n'y a aucune équivalence morale entre proposer une alimentation végétarienne à la cantine et tenir des propos racistes ou sexistes.
- La pluralité des fonds s'inscrit aussi dans le contexte de la concentration des médias. Les projets fascisants n'avancent plus aujourd'hui de façon cachée. L'extrême droite dans la presse valorise l'altérophobie et l'utopie d'une société fermée

Avoir en tête l'expérience sensible des publics :

Les collections et expositions peuvent heurter ou exclure.

→ Exemple évoqué : un jeune racisé confronté à une Une raciste de *Valeurs Actuelles* (affaire Danièle Obono).

- Opposition entre la position défendue par les "deux connards" et celle avancée par Jean-Rémi François.
- Les 2 connards : on ne peut plus défendre la neutralité par le pluralisme dans les collections, car les forces d'extrême-droite finissent toujours par gagner la bataille de l'hégémonie culturelle. Donc, il faut être plus offensifs, et ne pas proposer de documents qui entretiennent et développent cette hégémonie (sauf dans les BU).
- Jean-Rémi François & Laurent Matos : ce problème est difficile à gérer, Nous avons besoin d'outillages, de Politiques Documentaires. Il y a aussi des bibliothécaires de droite. Il faut parfois rappeler certaines valeurs. D'autres collègues ont peur des réactions du public.
- Les bibliothèques défendent une vision de la société, mais dans le cadre légal de l'État de droit.

Remarque : beaucoup de questions, de désaccords sur ce point durant la table ronde

Questions de la salle :

- Se rappeler ce qui s'est passé dans des villes comme Orange ou Vitrolles. Tirer les leçons du passé
- Le choix des documentaires se situe sur le champ de la véracité. Bibliothécaire c'est un métier de l'INFORMATION. Les bibliothécaires sont là pour accompagner, poser des questions et non pour y répondre

Remarque : les personnes âgées sont celles qui publient le plus de fake news sur les réseaux sociaux

Dans les autres pays,

Aux USA, les bibliothécaires bien que fonctionnaires sont plus politisés.

En Belgique, notion de « cordon sanitaire », certains documents d'extrême-droite ne sont pas dans les bibliothèques

- La pluralité doit nous animer, il est dangereux de retirer des documents qui ne nous plaisent pas, il ne faut pas faire ce que nous n'aimons pas qu'on nous fasse.
- Il faut laisser place au doute
- Nos usagers ne sont pas idiots.
- Oui, mais avons-nous les moyens de contrer le racisme et d'autres idées dangereuses par des médiations efficaces ? La pluralité, OK, mais il y a des lignes rouges
- Nous sommes des personnes peu menacées par les agressions de toutes sortes. De nombreuses autres personnes ne rentrent pas dans les bibliothèques car elles ne s'y sentent potentiellement pas protégées.
- Gêne par rapport aux positions des "deux connards" : la promesse, c'est d'être ouverts pour toutes et tous. Une poldoc se construit de façon collective; c'est faire des choix en fonction du budget et du territoire où se trouve la bibliothèque.
- La bibliothéconomie est un sport de combat qui se joue collectivement

Neutralité du fonctionnaire cadre légal à l'épreuve de la réalité du terrain

Animé par Claire Gaudois, membre du comité d'éthique de l'Abf, Arnaud Le Mappian, directeur du réseau des bibliothèques de Montreuil, Mylène Jacquot secrétaire général de la CFDT Fonction Publique, Philippe Marcerou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, responsable du collège bibliothèques, documentation, livre et lecture publique à l'IGESR

On ne doit jamais manifester nos croyances politiques religieuses, d'opinion durant l'exercice de nos fonctions.

- Cadre juridique

- Loi Le Pors du 13 juillet 1983 portant droits et obligations du fonctionnaire. Etablit l'obligation de neutralité pour les agents publics dans l'exercice de leurs fonctions

- Article 1 de la loi Robert du 21 décembre 2021« *Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture* »

Ne fait que rappeler le cadre sur cette question, s'inscrit dans le cadre statutaire ! Pas d'explosion des recours sur ce point.

Loi Robert relativement bien connue des élus et DGS selon l'IGB

Cette loi fait suite d'une demande du ministère aux professionnels

- Questionnements

Dans les collectivités territoriales, quelle est la place des élus ? Nos supérieurs hiérarchiques ?

Difficulté : penser que l'on peut désobéir à un ordre illégal (nécessaire qu'il soit caractérisé) ET de nature troubler l'ordre public ? NON mais en discuter, le requalifier, l'expliquer

Importance de ne pas rester seul. Le travail est un exercice collectif même quand petite bibliothèque. Autres collègues de la mairie Il peut y avoir des débats sur plein de sujets. L'important c'est le collectif, ne pas rester isolé surtout face à un conflit Le travail est un environnement collectif. Il ne faut pas rester seul dans son coin.

Des principes certes : pluralité, neutralité, diversité mais tout cela est limité par les moyens alloués, l'intervention de groupe politique, l'intervention de groupes de pression, les biais des bibliothécaires.

Les bibliothécaires ne sont pas protégés par les textes fondateurs ou de référence qui n'ont pas de valeur juridique !!

Légitimité du bibliothécaire contestée (tout le monde achète des livres), pas celle de l'ingénieur des Ponts et Chaussée

Souvent des tensions entre bibliothécaires et décideurs qui s'immiscent dans le travail, les commandes, les animations.

Le bibliothécaire a une formation qui le forme et le protège. Il ne doit pas se censurer sur ses acquisitions.

- Solutions

- Formaliser une politique documentaire. La loi Robert précise que ce sont les bibliothécaires qui élaborent la politique documentaire, qui est présentée devant l'organe délibérant et qui est mise à jour régulièrement. Présentation qui peut être suivie d'un vote par l'organe délibérant mais pas obligatoire. Si refus de voter, les élus doivent expliquer pourquoi et le vote est public. La politique documentaire doit être rendue publique. Permet un travail collectif et le document peut être ensuite opposable au public.

La tension entre bib et décideurs :

Selon la Loi Robert, ce sont les bibliothécaires qui doivent formaliser leur politique d'acquisition, pas les maires ni les dgs, et elle être présentée devant l'organe délibérant, on doit la rendre publique et elle [peut] être soumise au vote.

Depuis 2021, aucun vote de politique documentaire est contesté par l'inspection générale.

Mouvement lent de rédaction de charte d'acquisitions. La charte n'est pas créatrice de droit mais oblige à échanger

Remarque : ne pas confondre autonomie et indépendance

Remarque : à venir, rapport IGB sur l'éthique et la déontologie professionnelle

-A venir « *Guide juridique et pratique d'application de loi sur la liberté de création* » Ministère de la Culture, 2025 mais aussi le futur rapport de l'IGB sur éthique et idéologie du fonctionnaire

Le bibliothécaire a une formation qui le forme et le protège. Il ne doit pas se censurer sur ses acquisitions

- Recours

Longueur des procédures devant le tribunal administratif

Coût humain même si on gagne ! Dévastateur et à la fin, on part !

Parler permet de réduire le niveau de confidentialité

Gagner dans le monde du travail, c'est faire respecter ses droits. Ce n'est pas mettre l'autre à terre

Le positionnement du bibliothécaire entre neutralité et engagement

À l'heure où les débats publics se tendent et où les attentes citoyennes envers les bibliothèques évoluent, la question du positionnement des bibliothécaires entre neutralité et engagement est plus que jamais d'actualité. Agents publics, garants du pluralisme dans les collections, mais aussi acteurs de terrain qui animent des espaces de débat et de réflexion, les bibliothécaires se retrouvent au croisement de multiples responsabilités.

Animé par : Mathilde Moinet, membre du Bureau national de l'ABF, Hugues Perinel, journaliste, médiateur, fondateur du Cercle des Acteurs Territoriaux Johanna Barasz, adjointe au directeur du Département Société et politiques sociales, France Stratégie, Services du Premier Ministre, Jean-François Jacques, membre du comité d'éthique de l'ABF, Alexie Lorca, adjointe déléguée à la culture et à l'éducation populaire, Montreuil

Il doit y avoir un lien de confiance entre les élus et les agents, les élus ne doivent pas intervenir dans la programmation culturelle.

Les établissements culturels sont le premier outil de lien social pour les communes.

Comment mêler neutralité du fonctionnaire avec projet de territoire

Le bib a ses convictions personnelles et en // il est dans un collectif de travail >> il doit donc mettre ses missions en place, en faisant un effort.

Le comité d'éthique est là pour intervenir sur des problèmes d'ingérence de RH....

Souvent des problèmes de dialogue au départ

La question de résister pour un agent : résister c'est d'abord désobéir, on peut noyauter et résister dans l'obéissance à une autre hiérarchie en préparant la suite.

Ça commence par prendre contact avec des collectifs existants. Syndicats, réseaux de bib, collègues

Retour sur les conférences plénières, les visites, le salon pro, les impressions de ce qu'est le congrès

Conférence inaugurale, mercredi 11

Par Myriam Renault d'Allones, philosophe, professeure émérite des universités à l'École pratique des Hautes Études et chercheuse associée au CEVIPOF

I/ Fondements philosophiques, étymologie et définition

- Kant et le “libre et public examen” :
En philosophie kantienne, l'usage public de la raison est essentiel. Il permet à tout citoyen d'exercer son esprit critique, c'est-à-dire de penser par soi-même et de soumettre ses idées au jugement d'autrui.
- Étymologie du mot “critique” :
Du grec *kritikos*, “capable de discerner”. La critique est donc une capacité de jugement, un exercice de discernement face aux certitudes, une démarche de clarification.
- Critique et crise partagent la même origine : elles renvoient à un moment de basculement, où un choix ou un discernement est nécessaire.
- Esprit critique : disposition et aptitude intellectuelle qui consiste à ne rien admettre comme définitivement valable, accepter pour vrai ce qui est réel, garder le doute sur les croyances

II/ Les enjeux de l'esprit critique

- Pas réservé à une élite : tout citoyen (“le premier venu”) peut (et doit) l'exercer dans une démocratie. L'exercice du jugement est un acte politique.
- Dérive actuelle :
Confusion entre *critiquer* (exercer un jugement) et *rejeter* ou *dénoncer*. Cela se traduit par l'usage de mots “fourre-tout” (wokisme, islamo-gauchisme, politiquement correct), qui affaiblissent le débat public.
- Risque : abandon de l'examen des arguments → affaissement du débat démocratique → crise du sens.

III/ Crise du débat public et ère de la post-vérité

- Post-vérité :
Terme popularisé en 2016 (Brexit, campagne Trump). Mot de l'année 2016 selon l'Université d'Oxford. L'émotion et la croyance prennent le pas sur les faits objectifs.
- Défiance croissante envers les institutions productrices de savoir (presse, université, justice).
- Relativisme des opinions :
Aujourd'hui, *toutes les opinions semblent équivalentes*, même celles qui ne reposent sur aucun fait. Cela brouille la frontière entre le vrai et le faux.

- Transformation des faits en opinions :
Ce n'est plus la véracité d'un fait qui compte, mais son impact émotionnel. Cela rend difficile tout débat basé sur une base commune de réalité.

Remarque : La notion de post-vérité se distingue des mensonges organisés liés aux régimes totalitaires. Dans ces régimes, l'idéologie forme un système d'explicitation d'un monde tellement idéal que tout ce qui est factuel peut paraître comme un artefact

IV /Démocratie et garde-fous contre la dérive post-vérité

- Instruments de protection de la vérité dans nos démocraties :
 - Une presse libre
 - Une justice indépendante
 - La séparation des pouvoirs
 - Le rôle des lanceurs d'alerte (exemple : Mediator, Watergate). En démocratie, les lanceurs d'alerte peuvent signaler le dysfonctionnement de la démocratie.
- Problème central :
Quand le vrai devient secondaire, c'est le sens commun (base partagée pour débattre) qui se défait. Cela rend le monde impraticable collectivement.

VI/ Restaurer une démarche critique

- Exiger du temps et de la rigueur :
L'immédiateté des réseaux sociaux et de l'actualité ne laisse pas la place à la critique qui demande du temps et du recul
- Accepter l'incertitude :
La science est une démarche progressive, non une source de vérités absolues. Exemple de la crise Covid : la difficulté à dire "nous ne savons pas" a fragilisé la confiance.
- La démarche critique n'est pas complotisme :
Le vrai doute (critique) cherche la légitimation, le faux doute (complotiste) sème la défiance sans fin.
- Démarche critique n'est pas seulement un exercice intellectuel mais met en jeu une attitude réflexive, une capacité d'autonomie. C'est un appel à penser à soi-même. « Une discipline de la pensée » selon Kant
- Dimension collective de l'esprit critique :
Pas seulement une affaire individuelle mais également un acte social et politique.

Pour aller plus loin : Myriam Revault d'Allonnes, *La faiblesse du vrai*, Seuil, 2018

Conférence avec Amanda Jones, jeudi 12

Avec Amanda Jones, bibliothécaire en Louisiane (USA) et Sam Helmick, présidente élue de l'association des bibliothécaires américains (ALA) et la commission Europe et internationale de l'Abf

Remarque : *American Library Association (ALA)*

Remarque : « *Red states* » = *Etats républicains*

Depuis quelques temps, les bibliothèques sont la cible d'attaques de groupes extrémistes aux USA. Utilisation de la tactique qui consiste à prendre des bouts de textes (dans les documents des collections) pour les sortir en les sortant de leur contexte, par exemple à propos de la sexualité, leur faire dire ce qu'ils ne disent pas, et accuser les bibliothécaires d'inciter la jeunesse à des pratiques inappropriées. Puis utilisation des réseaux sociaux pour diffuser largement ces fausses informations et harceler les bibliothécaires à titre personnel (réputation et humiliation...) Pratique utilisée pour conquérir des votes et créer une hystérie collective. Le but étant de privatiser les écoles publiques et les bibliothèques mais également de contrôler totalement les narrations.

Exemples d'ouvrages attaqués : ceux de Toni Morrison ou ceux portant sur le droit des minorités

- **Rappel historique**

Tout cela n'a pas commencé avec l'arrivée de Donald Trump.

- En 1950 avec le MacCarthysme
- En 1980, affaire Judy Blume, une auteure américaine pour les ados qui a été la plus censurée à partir des années 1990.
- Dans les années 2000, Harry Potter

Celles actuelles toutefois sont plus graves car elles bénéficient d'un écho plus large avec les réseaux sociaux. Les attaques portent par ailleurs sur la chaîne du livre dans son ensemble.

- **Cadre juridique aux USA**

- 1^{er} Amendement de la constitution américaine pose le principe de la liberté d'expression.
- Sur ce fondement, Déclaration des droits pour la lecture de 1938. Dans l'Iowa tout d'abord
- Adoption de cette Déclaration des droits pour la lecture par l'ALA en 1939
- Il existe également un droit de pétition. C'est-à-dire la possibilité pour un bibliothécaire, un auteur (tout acteur de la chaîne du livre) de saisir les tribunaux pour rappeler la loi à son gouvernement. De nombreux procès sont en cours en ce moment.

Malgré cela, actuellement risque d'autocensure par peur des représailles.

Toute la chaîne du livre est affectée.

72% de ces attaques ne viennent pas de groupes de parents mais de lobbys. De plus, les archives sont également attaquées et des documents supprimés !

En 2016-2020, baisse importante du budget de l'Institute of Museum and Library Services, IMLS (C'est la principale source de soutien fédéral pour les bibliothèques et les musées aux États-Unis). Baisse à nouveau le cas aujourd'hui.

L'ALA agit à travers la Freedom to Read Foundation (FTRF) est une organisation juridique et éducative à but non lucratif, affiliée à l'American Library Association (ALA), mais distincte d'elle. Son objectif principal est de promouvoir et de protéger la liberté d'expression et la liberté de la presse.

ALA a mis en place des boîtes à outils pour les bibliothécaires mais aussi pour que le public aide les bibliothèques.

ALA assure la communication auprès de la presse lorsque des bibliothécaires sont victimes d'attaque.

Questions de la salle:

- Que pouvons-nous faire pour vous aider ?
 - Réponse : Envoyer des messages de soutien, raconter notre histoire, partager, faire connaître ce que nous faisons
- En France, nous n'en sommes pas encore là. Que devrions-nous faire pour prévenir de telles choses ?
 - Réponse : Construire des relations internationales, faire des études sur les impacts positifs des bibliothèques, être proactifs plutôt que négatifs
- Devons-nous avoir des documents d'extrême-droite dans nos rayons ?
 - Réponse : nous ne faisons pas de censure, oui, il y a "Mein Kampf" sur les rayons de bibliothèques d'études. Il faut faire la différence entre la présence d'un document et sa promotion. Cette question est la plus difficile que nous ayons à affronter. Il faut faire une différence entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques d'écoles. Nous devons donner l'information même si nous n'aimons pas l'information.
- Quels sont les contre-pouvoirs sur lesquels l'ALA peut s'appuyer ?
 - Réponse : les bibliothèques dépendent de fondations. Il faut établir des contacts entre toutes ces fondations.
 - Il faut parler aux gens qui n'aiment pas les bibliothèques et leur montrer ce qu'elles peuvent leur apporter

Pour aller plus loin :

- Regarder le portrait d'Amanda Jones sur Arte.
- Regarder le documentaire Arte "USA : la guerre des livres"
- Consulter la documentation et communication de l'Association des bibliothécaires américains sur les livres censurés.

Conférence de clôture, vendredi 13

Par Thomas C Durand, auteur, conférencier, vulgarisateur scientifique et créateur de la chaîne YouTube « La tronche en biais »

La pensée critique est une pensée raisonnable, réflexive, dévolue à accéder à ce qu'il faut croire ou faire Robert ENNIS. A introduit dans le monde anglo-saxon dès les années 1950, la nécessité d'une éducation à la pensée critique.

But : aider les gens à penser contre soi

Très critique à l'égard de la pensée positive. Dire aux gens qui ont des problèmes, « ferme la et bouge toi ». Les patrons en raffolent !

Pensée positive cache les rapports de force, inhibe la communication, isole les victimes, empêche de questionner le contexte.

Exemple : « garde le moral », phrase innocente mais une horreur. Rend coupable

- **Nous sommes tous biaisés**

Biais : déviation dans le traitement cognitif d'une information. Un raccourci mental. Nous ne pouvons nous en défaire

Remarque : la plupart des stéréotypes sont vrais mais ceux qui sont faux, nous n'y croyons pas !

- Biais de disponibilité

Exemple : crash d'un avion. On est plus effrayé si on doit prendre l'avion peu de temps après !

- Biais de simple exposition

Quand exposé à plusieurs reprises à la même chose

Exemple : tendance à apprécier Maître GIMS car entendu plusieurs fois à la radio

- Biais des survivants

Succès d'une stratégie à des traits saillants que partagent ceux qui réussissent. Ces visibles (survivants) en négligent ceux qui ont échoué.

Exemple : self made man qui a un patrimoine de départ

- Biais de l'endogroupe, de l'entre soi

Plus on pense penser par soi-même, plus on est manipulable par ceux qui savent que n'est pas vrai

Remarque : les croyances « stupides » sont omniprésentes. Pas dues à un défaut de compétence individuelle

A cela s'ajoute :

- Tendance à penser que nous agissons en fonction de motivation interne.
- Tendance à penser que l'on est plus moral que la moyenne (même quand on fait des tests auprès de personnes en prison !!!)
- Tendance à penser que l'on est plus malin que la moyenne
- Tendance à être misanthrope et on s'attend toujours au pire de la part des gens

En pensée critique, la notion clé est celle de la confiance. Le complotisme d'ailleurs est une maladie de la confiance !

Deux formes de rationalité

- Epistémique : logique et preuves empiriques
 - Instrumentale : pour prendre des décisions,
pour atteindre ses objectifs,
pour défendre ses intérêts,
pragmatique dans un cadre social et institutionnel
- **Soyons optimistes, des pistes pour agir**
 - Créer les conditions pour plus de rationalité
 - Être exemplaire
 - Admettre que l'on a des croyances
 - Aller vérifier

Les visites de bibliothèque

Bibliothèque Paul Eluard à Montreuil

Bibliothèque de quartier, 4 agents, en réseau

Vétuste < projet de rénovation avec espace à l'extérieur (actuellement un parking)

Réflexion d'élèves de design d'intérieur, projets exposés dans la BIB ils sont assez créatifs certains peu réalistes

Bcp d'accueil scolaires

Coin lecture avec une peluche géante où l'on peut se lover dedans créée par une artiste

Puzzle en accès libre

Fonds DYS
Fonds en langue étrangère

Bibliothèque d'Objets de Montreuil (BOM)

En savoir plus sur la BOM

Bibliothèque associative ouverte en 2022

3 salariés, 2 services civiques, beaucoup de bénévoles

Financement : subventions mairie, métropole, interco, mécénat (Hager), adhésions

1500 adhérents / 600 emprunts par mois/ 5 objets par adhérent

Des associations et écoles sont adhérentes pour prêt de matériel pour festivités (boule à facettes, machine à barbe à papa...)

24€ adhésion, 10€ pour demandeur d'emploi et minima sociaux

Prêts gratuits ensuite

Prêt pour une durée d'une semaine renouvelable 2 fois

Les objets sont des dons de particuliers. Possibilité aussi d'utiliser la BOM comme lieu de dépôt et de récupérer plus tard l'objet quand déménagement par exemple/BOM + exigeante qu'Emmaüs dans la récupération. Tri selon critères suivants : Fonctionne et Réparable

Inventaire tous les six mois en moyenne. Une association récupère ce qui est sorti des stocks pour les biffins.

Tout est en ligne et les réservations peuvent se faire en ligne

Pas d'accès aux rayonnages ou accompagnés

Propose aussi un service d'auto-réparation. Environ un mois d'attente. 70% de femmes utilisent ce service. Public majoritairement des quarantenaires, actifs et cadres dynamiques

Une convention de prêt avec frais de retard. Si cassé, au cas par cas

Une petite BOM à la médiathèque de la ville

Remarque : 2 vols en 2.5 ans de fonctionnement

Idées : pochoir à peinture indélébile pour estampillage

Logiciel utilisé « My turn »

Bibliothèques James Baldwin

Dans le 19 arrondissement de paris

Construite sur le site de l'ancien lycée hôtelier Jean Quarré, la médiathèque James Baldwin, liée à la Maison des Réfugiés, réunit dans un même lieu culture et inclusion sociale, dans un projet ambitieux signé par Philippe Madec, pionnier d'une architecture éco-responsable.

Dans un bâtiment de plus de 2800 m², la médiathèque vous accueille sur 4 niveaux :

- Un espace accueil au rez-de chaussée dédié aux bandes dessinées, mangas, jeux de société et jeux vidéo et pôle Sourd
- Au 1er, l'espace presse et documentaires, la salle numérique et le jardin d'ombre
- Au 2ème, le domaine des littératures, de la musique et du cinéma
- Au 3ème, l'espace Enfances, le "Jardin des histoires" et la terrasse de lecture

La médiathèque propose tout au long de l'année une programmation culturelle variée et de nombreuses actions de médiation.

Une grande place est faite à la végétalisation et à la biodiversité grâce à 5000 m² de jardins accessibles au public, dont des jardins partagés, des espaces de lecture en extérieur, une place centrale plantée et des toitures terrasses végétalisées.

90 places de travail / 22 ordinateurs en accès libre / Un espace d'exposition / Des activités pour tous les publics

- Un lien étroit avec la Maison des réfugiés
- 5ème Pôle sourd du réseau de médiathèques de la Ville de Paris
- Le développement d'axes thématiques forts : Exil et migration, écologie, féminismes, culture LGBTQIA+
- Le prêt d'instruments de musique, sur présentation d'une pièce d'identité
- Le prêt de consoles de jeux vidéos
- Des jeux de société et des jeux vidéo sur place

<https://www.paris.fr/lieux/mediatheque-james-baldwin-20205>

Bibliothèque du centre culturel Irlandais

Le Centre Culturel Irlandais est situé à deux pas du Panthéon dans le 5ème arrondissement de Paris, en plein cœur du Quartier Latin.

Ceux qui ont regardé le dernier numéro de la grand librairie, l'interview de Paul Lynch par Augustin Trappenard est réalisée là-bas.

Médiathèque

Un centre de ressources sur l'Irlande contemporaine, ouvert à tous. Plus de 20000 documents en anglais et en français sur la littérature, les arts, l'histoire et la culture irlandaise. Livres, DVD, CD, magazines et ressources en ligne vous y attendent !

Bibliothèque patrimoniale

La Bibliothèque patrimoniale date de 1775, quand le bâtiment du Collège des Irlandais ouvrit en tant que séminaire.

La collection regroupe près de 8000 ouvrages, écrits ou parus entre le 15e et 19e siècle.

Des livres de théologie, philosophie, histoire... ayant servi à la formation des séminaristes.

Un grand nombre de volumes contiennent des décors et éléments remarquables tels que des cartes, frontispices, gravures, illustrations, lithographies, planches, photos, portraits ou autres décors.

https://portail.centreculturelirlandais.com/index.php?opac_view=4

Les extras du salon

- **Les contes à paillettes** : Atelier proposé par les drag queens du collectif Paillettes
En savoir plus sur [le collectif Les Paillettes](#)

Moment très déroutant au premier abord, mais très frais et des plus agréables. Un vrai moment d'heure du conte avec un parti-pris à encourager !

Les Drag expliquent les témoignages mignons qu'elles reçoivent des enfants, lesquels ne sont absolument pas perturbés.

- **La mission de coopération pour les ressources numériques** : Flash-conférence proposée par la Bibliothèque publique d'information (Bpi), avec la participation de Floriane Laurichesse, chargée de missions de coopération nationale, Bpi et d'Emmanuelle Suné, coordinatrice de la mission nationale « Ressources numériques », Bpi

En savoir plus sur [le site dédié de la BPI](#)

- **Comment accueillir les jeunes publics DYS en bibliothèque ?** Flash-conférence proposée par Mobidys, avec la participation d'Anne Thay, directrice de Mobidys et Julia Morineau-Eboli, directrice, Médiathèque départementale de la Haute-Loire

Voir le bouquet bibliodysée

5 à 8% de la population est DYS (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie ...)

L'édition DYS a 10 ans

Format FROG

- Quel rôle et quelles actions pour une BDP ?

Notion d'inclusion et de plaisir de lire

But de capter les ados

Développement de la bib numérique SONDO dans les collèges avec le soutien des départements

Collaboration avec les orthophonistes

Organisation d'un défi Sondo avec les ados (équipes mixtes DYS et non DYS) et avec auteurs de la Région

- Exemple de la Bib municipale de Landerneau

Espace bilbliodys central avec différentes typologies de docs

Collaboration avec Chemin Faisant et l'ARL Bretagne groupe de lecture et dyslexie (voir la chargée de mission Florence Pichon)

EMI

Éducation aux Médias et à l'Information : comment bien travailler avec les CDI et les professeur·e·s documentalistes ?

Animé par : Marine Doinel, responsable des programmes chez Lecture Jeunesse

I/ Présentation de l'association Lecture Jeunesse

- Structure spécialisée depuis 50 ans dans la lecture et les pratiques culturelles des adolescents.
- Édite la revue *Lecture Jeune*.
- Travaille avec les jeunes dès le secondaire.
- Dispose d'un observatoire des pratiques culturelles adolescentes.
- Déploie plusieurs actions de terrain visant à renforcer les compétences culturelles et critiques des jeunes :
 - Numook : projet d'écriture numérique collaborative
 - Utop : recueil de textes autour des thématiques utopiques et dystopiques
 - CORTEX : dispositif d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), présenté

II/ Pratiques des jeunes en matière d'information

- Les réseaux sociaux sont leur principale source d'information (55 %). Plateformes les plus utilisées dans l'ordre : TikTok, Instagram, YouTube.
- Malgré cela, 4 jeunes sur 10 savent confronter plusieurs sources pour se forger une opinion.

Enjeux éducatifs identifiés :

- Développer l'esprit critique : un outil d'émancipation et de vigilance intellectuelle.
- Proposer un travail d'analyse des supports :
 - Comment est structuré un contenu ?
 - Comment reconnaître la hiérarchie des informations ?
 - Comment identifier une source ?
- Sensibiliser aux traces numériques involontaires : cookies, géolocalisation, historique de navigation, etc.

III/ Focus sur le dispositif CORTEX

Objectifs:

Sensibiliser les adolescents à l'Éducation aux Médias et à l'Information en développant une capacité d'analyse critique, à travers un projet collectif mettant en œuvre des compétences d'oralité, de lecture et d'écriture.

Passe par la réalisation d'un podcast argumentatif à partir d'un problème scientifique. Relatif à l'Intelligence artificielle ou l'Écologie

Public cible :

Jeunes à partir de 12 ans

Méthodologie (en 12 séances) :

1. Choix de la problématique avec l'appui d'un chercheur
2. Découverte du podcast (outils, formats, enjeux sonores)
3. Écriture du script et enregistrement test
4. Présentation de l'argumentaire à un groupe témoin
5. Révision et finalisation
6. Enregistrement final
7. Restitution publique et mise en ligne

Rôle du professeur-documentaliste :

- Piloter et animer le projet

Rôle de la bibliothèque :

- Fournir des ressources documentaires
- Proposer des intervenants ou structures partenaires
- Accueillir certaines séances (en alternance avec le CDI), pour renforcer le lien entre les élèves et la bibliothèque

Rôle de Lecture Jeunesse :

- Ne mène pas l'animation (assurée par le professeur documentaliste)
- Fournit des outils pédagogiques, un accompagnement à la méthodologie de projet et des points d'étape réguliers

À noter :

- Le site de Lecture Jeunesse présente des exemples concrets de projets déjà réalisés avec CORTEX.
- Prolongement possible : organiser un atelier adulte, en s'appuyant sur les productions des jeunes pour ouvrir un dialogue intergénérationnel.

IV / Enjeux pour les bibliothèques

- Positionner la bibliothèque comme acteur de l'EMI.
- Renforcer les compétences informationnelles des jeunes en partenariat avec les enseignants.
- Proposer des formats innovants (comme le podcast) qui valorisent la voix des jeunes et les impliquent dans des démarches de débat et de création.
- Créer des ponts entre CDI et bibliothèques, favorisant la fréquentation des lieux culturels par les adolescents.

Les bibliothèques de Montreuil, des lieux d'apprentissage du débat contradictoire : le projet ado « Et moi qu'est-ce que j'en pense ? »

Animé par Marlène Dallet, bibliothécaire au secteur jeunesse, et Annabelle Ravier, du secteur adulte de la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil

<https://montreuil.bibliotheques-estensemble.fr/adolescent/articles-caches/199-et-moi-qu-est-ce-que-j-en-pense>

Éléments de contexte :

- Etablissement Public Territorial Est Ensemble / 9 communes
- +112 000 habitants
- 4 bibliothèques à Montreuil
- 53 agents
- Des pôles traditionnels (adulte, jeunesse...)
- Des projets transversaux

LES PROJETS ADOS (en classe ou volontariat / d'une séance à toute l'année)

- Une responsable du Pôle ados existant depuis une quinzaine d'années mais pas de secteur à proprement parler ce qui favorise les projets transversaux
- Projets nombreux et variés à destination des ados
- Une thématique annuelle : le corps, l'amour, le féminisme, l'amitié
- Une réunion d'information pour les équipes pédagogiques (professeurs et professeurs Documentalistes), personnes travaillant en accueil de loisirs à la rentrée . Distribution d'un livret présentant notamment les projets de l'année à destination des adolescents.

L'action « Et moi qu'est-ce que j'en pense ? » existe depuis une douzaine d'années. Elle est coordonnée par un binôme de bibliothécaires.

Objectifs :

Découvrir les différents métiers

Apprendre à argumenter et défendre son point de vue

Travailler en collectif

Prendre la parole et participer au débat public

Deux classes de 3ème de deux collèges différents (Réseaux d'éducation prioritaire privilégiés) vont réaliser une émission TV avec deux invités. Ils vont être accompagnés par leurs professeurs, une Journaliste (Elsa Sabado) et une Association d'insertion par l'audiovisuel (Association AVEC/ Julien Renucci et Florent Levy)

Exemples de thèmes :

2017 sur les inégalités / 2024 sur la grossophobie / 2025 sur l'amitié

1/Travail préparatoire :

Définir une thématique et constituer un corpus d'une dizaine de documents variés dans la forme 2 ex de chaque livre pour chacun des collèges. Budget fléché projets ados pour l'année

Trouver des collèges partenaires

Fixer le calendrier

Réunion en septembre présentant le corpus et le déroulé des séances

Les élèves disposeront d'un carnet de bord pour les aider lors de leur présentation du projet à l'oral du brevet

2/ Du tournage à la projection

En classe et/ ou la bibliothèque de janvier à avril

Séance 1 Réunion de lancement : présentation du projet dans les classes

Séances 2 et 3 : lectures suivies. Travail sur le corpus de documents avec les élèves.

Séance 4 : 1er atelier technique avec Association AVEC sur l'analyse d'image

Séances 5 et 6 : ateliers avec la journaliste Elsa Sabado (Recherche d'informations, travail sur la présentation des invités et sur les questions

Séance 7 : atelier technique (Récolter les vœux/répartition des rôles). Conducteur de l'émission. Séquences /rôles tournent en fonction des séquences

Séance 8 : Répétition

Séance 9 : Tournage

Séance 10 : Soirée ados (avec tous les participants aux projets ados). Bande-annonce doit être prête pour cette soirée

Séance 11 : projection publique au cinéma Le Méliès

Communication via la newsletter des bibliothèques, les réseaux sociaux, article dans le journal *Le Montreuillois*, programme du Cinéma ...

Budget

Co-financé par la bibliothèque et les collèges

Financé par la bibliothèque

Intervenant.e technique 2500 €

Journaliste 1637 €* (Charte des Auteurs et Illustrateurs)

Invité· e 1 308 €* (Charte des Auteurs et Illustrateurs)

Invité· e 2 308 €* (Charte des Auteurs et Illustrateurs)

SOUS-TOTAL 4753 €

Financé par les collèges (subvention Projet Inter Établissements de l'Académie de Créteil)

Intervenant.e technique 2064 €

TOTAL 6817

Contact : [annabelle.ravier AT est-ensemble.fr](mailto:annabelle.ravier@est-ensemble.fr) et [marlene.dallet AT est-ensemble.fr](mailto:marlene.dallet@est-ensemble.fr)

Chaque élève a son carnet de bord qui peut servir de rappel pour l'oral du brevet

Travail avec une entreprise de film pour comprendre le fonctionnement de l'association AVEC

Partenariat aussi avec une journaliste.

Sur le plateau, chaque élève occupe 3 rôles , tournage le lundi à la bibliothèque

3 techniciens pour le jour du tournage

Les bibs doivent tout coordonner :

Phase de montage et bande annonce pour la soirée des ados

Communication par la bib , les réseaux sociaux, le bouche à oreilles et le programme du cinéma

Puis photos

“Et moi qu'est-ce que j'en pense ?” une émission de débats par et pour des adolescents

Un projet innovant afin d'accompagner les adolescents sur le chemin de la construction de soi, de l'autonomie, de la responsabilité et de la pensée critique, tout un programme !

Accompagnés par la journaliste indépendante Elsa Sabado et guidés par Julien Renucci et Florent Levy de l'association d'insertion par l'audiovisuel AVEC, partenaire depuis le début de l'aventure. Avec un plateau de personnalités invitées

Diffusion au cinéma de Montreuil puis sur You tube

Le projet "Et moi, qu'est-ce que j'en pense ?" est destiné aux adolescents et est organisé par les bibliothèques de Montreuil. - Marlène Dallet, bibliothécaire au secteur jeunesse, et

Annabelle Ravier, travaillant au secteur adulte, dirigeant actuellement le projet. - Les bibliothèques de Montreuil font partie de l'établissement public territorial d'Est-Ensemble, comprenant neuf communes de l'Est parisien. - Le projet est soutenu par un pôle Ados existant depuis 2010, sans équipe dédiée, avec des projets menés par des duos de collègues volontaires. - Les projets Ados se concentrent sur des thématiques variées comme la musique, la littérature, ou le féminisme, et s'adressent aux collégiens et lycéens. - Une réunion d'information annuelle permet aux professeurs de découvrir et choisir les projets qui les intéressent pour leurs classes. - Le projet "Et moi, qu'est-ce que j'en pense ?" se conclut par une émission de télé réalisée par des élèves de deux classes de troisième. - Les élèves participent à la fois devant et derrière la caméra, en tant que journalistes et techniciens, grâce à une formation reçue tout au long de l'année. - La préparation du projet commence dès la fin de l'année précédente, avec la définition d'une thématique et l'élaboration d'un corpus de 10 ouvrages. - Les livres sélectionnés pour le projet sont variés et adaptés aux collégiens, avec plusieurs exemplaires achetés pour chaque collège participant.

Esprit critique, es-tu là ?

Animé par : Mathilde Larrieu, chargée de mission Éducation aux médias et à l'information, ENSSIB, Angèle Stalder, maîtresse de conférences, chercheuse en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Jean Moulin, Lyon 3, Charlotte Van der Werf, responsable de l'action culturelle et de la communication, médiathèques de Villeurbanne, Martin Pierre, journaliste, formateur en EMI

- *Expérience d'une recherche action de deux résidences de journalistes dans l'agglomération lyonnaise (médiathèque de Feyzin et réseau de lecture publique de Villeurbanne). Résidences qui ont généré 30 rendez-vous avec le public. Début 2024, ENSSIB a souhaité évaluer les résidences de journaliste. Pilotage des projets par la DRAC. Initiés il y a 10 ans. Dans la mise en place du projet, demande de ne pas marcher sur les plates-bandes des uns et des autres (ex : travail des CDI)
- *Pourquoi un journaliste répond à ce type d'appels à projets ?
- Des opportunités pour faire de choses sur le temps long
- Des certifications professionnelles d'EMI qui n'existaient pas avant
- Des opportunités financières. Une sécurité pour un pigiste
- *Remarque : beaucoup de temps consacré à la présentation du contexte de l'action au cours de cette présentation par rapport au contenu de l'action.*

Différentes phases du projet

- 1) Analyse des candidatures. Examen de leur vision de l'EMI en bibliothèque
- 2) Observation ethnologique de la bibliothèque
- 3) Entretiens informels avec les acteurs du projet
- Résidences de co-construction
- Mobilisation de tous les services sur la base du volontariat, différents profils :
- -certains pour consolider des pratiques

- D'autres n'osent pas formuler des besoins de formation
- Ceux intéressés qui ont des difficultés à distinguer opinions personnelles et ce que l'on doit transmettre*
- De façon générale, attente très forte en raison de la représentation sociale du journaliste. Les bibliothécaires sont des spécialistes du traitement de l'information. Ont du mal à identifier quel peut être leur apport en termes d'EMI. Le bibliothécaire ne se sent pas légitime pour traiter l'information chaude. EMI est un enjeu démocratique qui doit être sécurisé. EMI en bibliothèque doit être différente de celle proposée à l'école.

Se former pour (mieux) accompagner la parentalité numérique

Animé par Aurore Deudon, responsable du déploiement et Christophe Doré, chargé des interventions et des formations à Fréquence écoles

- Présentation du "parentiel" : référentiel de compétences pour les parents en matière de numérique
- Travail en atelier collaboratif sur une question donnée "Animer un atelier à destination des enfants et des parents"

Les questions à se poser :

- où et quand ?
- les attentes : du public, des professionnels
- l'élément déclencheur de la mise en place de cet atelier
- pourquoi nous en tant qu'intervenant, animateur
- ce que l'on fait déjà
- ce que l'on aimerait faire
- a quels besoin des parents cherche t-on à répondre
- quelles compétences cherche t-on à développer chez les parents

Intégrer : écran actif ↔ écran passif // écran partagé ↔ écran solitaire

Importance de la prise en compte émotionnelle : attention, on a tendance à faire du numérique un espace de conflit "d'office" car espace peu maîtrisé.

Il est important de vérifier :

- est-ce que les notes suivent à l'école
- est-ce que l'enfant a un cercle social
- est-ce que l'enfant a une activité physique
- => si tout est ok, le numérique est un outil comme un autre
 - => vérifier le contenu // âge
 - => le temps d'écran est à appréhender avec la qualité de ce qui y est fait (et surtout l'adulte doit aussi s'interroger sur son propre temps d'écran)
- L'écran, le numérique et la porte ouverte à tous les sujets, y compris ceux tabous dans les familles : "Le porno est à la sexualité ce que Fast & Furious est au code de la route".
- Tout est lié à un discours et un échange global des sujets de vie et de société.